

Rapport de vérification de la Gestion responsable^{MD}

ERCO WORLDWIDE LP

29 MARS – 19 MAI 2022



**CHEMISTRY INDUSTRY
ASSOCIATION OF CANADA**



Responsible Care[®]
Our commitment to sustainability.

Avis de non-responsabilité

Ce rapport a été produit par une équipe, chapeauté par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), afin de conseiller l'entreprise membre et de l'aider à respecter ses engagements en matière de Gestion responsable^{MD}. Les renseignements contenus dans ce rapport reflètent le meilleur jugement de l'équipe à la lumière des renseignements dont elle disposait au moment de la préparation. Il incombe à l'entreprise membre de l'ACIC qui fait l'objet du présent rapport d'interpréter les conclusions et les recommandations du rapport et d'y donner suite comme elle l'entend. Tout usage qu'un tiers fait de ce document, ou toute confiance accordée au document ou aux décisions prises sur la base de celui-ci, relève de la responsabilité de ce tiers. Bien que les membres de l'ACIC soient censés partager les résultats de ce document d'orientation avec les parties intéressées, l'Association, ses entreprises membres, leurs employés, consultants et autres participants ayant pris part à la préparation du document n'acceptent aucune responsabilité pour les dommages éventuels subis par un tiers à la suite de décisions prises ou d'actions basées sur ce rapport.

Gestion responsable^{MD} est une marque déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie.

SOMMAIRE

Ce rapport renferme les observations et les conclusions de l'équipe de vérification indépendante chargée d'effectuer une vérification canadienne de la gestion responsable d'ERCO Worldwide LP (ERCO). La vérification a été effectuée virtuellement pour la réunion d'orientation et de planification du 29 mars 2022, et en personne au siège social de Mississauga (Ontario), le 16 mai 2022, et à l'installation de Saskatoon (Saskatchewan), les 18 et 19 mai 2022. Il s'agissait de la 9^e vérification de la gestion responsable effectuée pour ERCO. La dernière vérification a été effectuée les 22 et 23 mai 2019 au siège social à Etobicoke (Ontario) et du 30 au 31 mai 2019 à Grande Prairie (Alberta).

À la suite de l'examen effectué, l'équipe de vérification est d'avis que l'éthique de la gestion responsable et les principes de durabilité guident les décisions et les actions de l'entreprise, et qu'un système de gestion de reconfiguration est en place pour favoriser une amélioration continue. Les examens de l'équipe n'ont donné lieu à aucune constatation nécessitant une action, à six possibilités d'amélioration, à deux pratiques réussies et à un travail en cours.

Le consensus de l'équipe est que le système de gestion d'ERCO pour soutenir l'éthique de la gestion responsable est exemplaire et l'un des meilleurs que l'équipe ait observés parmi ses pairs. Comme nous le verrons plus loin, l'entreprise examine la mise en œuvre de chaque code et de chaque installation sur un cycle de trois ans. Le processus d'attestation dépend de la confirmation que cet examen du code est effectué de manière satisfaisante, en plus d'une visite annuelle de la haute direction (y compris le président et chef de la direction) dans chaque établissement pour discuter, dans les détails prescrits, des performances, des problèmes et des plans futurs.

Comme il s'agissait de la 9^e vérification d'ERCO, l'équipe s'est concentrée sur la performance, la manière dont l'entreprise valide les différents éléments du code et aborde l'amélioration continue de sa fabrication et de ses services techniques.

La vérification est terminée et aucune autre intervention n'est requise de la part de l'équipe de vérification.



Signé :

Kris Lee
Co-chef de l'équipe de vérification

Date : Le 8 juin 2022

Pour plus de renseignements sur ce rapport de vérification de la gestion responsable ou sur un rapport précédent, veuillez communiquer avec le site local de l'entreprise ou le coordonnateur général de la gestion responsable de l'entreprise :

Emily Fattore
Directrice principale, Santé, sécurité et environnement
efattore@ercoworldwide.com

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Lacune exigeant une action :

Il n'y a pas aucune lacune nécessitant une action.

Travail en cours :

La collaboration d'ERCO avec le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique pour charger un consultant tiers de réaliser une étude sur le milieu aquatique d'évaluation technique dans la baie Burrard pour l'installation de North Vancouver.

Possibilités d'amélioration :

Examiner l'efficacité et la robustesse des formulaires d'évaluation de gestion du changement des clients et des distributeurs de chloralcali.

Examiner la section de documentation des inspections du vendredi de Saskatoon pour s'assurer que le principe de la gestion responsable sous « à voir » est inclus dans son exécution. De plus, l'entreprise doit évaluer ses performances par rapport à d'autres lieux de travail et à des experts en la matière qui promeuvent la méthode « enregistrer et étiqueter » comme meilleure pratique pour les postes de sécurité d'urgence.

Explorer diverses méthodes de prestation pour accroître la participation et la qualité des résultats « consultatifs » du Conseil consultatif des collectivités de Saskatoon. Ce processus devrait inclure des mesures et des vérifications de base pour une amélioration continue. Lorsque le calendrier le permet, planifier les réunions du Conseil consultatif des collectivités avec des visites du comité de Gestion responsable d'ERCO pour valider la performance du processus du Conseil consultatif des collectivités.

Utiliser le processus de dialogue du Conseil consultatif des collectivités pour examiner l'information sur les règlements d'urgence environnementale de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) (E2) et l'utiliser pour l'ensemble de la communauté afin que le résultat du processus d'examen contienne des mises à jour, des évaluations des risques et d'autres possibilités de sensibilisation.

Continuer à identifier les personnes clés avec lesquelles une implication directe de l'entreprise est appropriée, et les informer et s'engager avec elles, en particulier sur les incidences de l'entreprise avec les politiques de zones tampons.

Dans le cadre du rapport de durabilité de l'ERCO :

Lier la durabilité à l'implication des employés.

Corréler la structure de durabilité de l'entreprise à la structure actuelle (8 points) ou future de l'ACIC et, à une date ultérieure, lorsqu'elle sera disponible, adopter les paramètres de durabilité de l'ACIC.

Pratiques réussies :

Dans l'installation de Saskatoon, les effluents, les eaux de traitement, les eaux pluviales et les eaux souterraines sont captées et retournées à l'usine pour un usage interne. En outre, en recyclant ses eaux, elle a réduit sa consommation d'eau de 22 000 mètres cubes en 2021.

Le solide processus d'attestation annuelle d'ERCO, composé de visites du comité de Gestion responsable d'ERCO sur tous les sites d'exploitation, ainsi que le processus très détaillé d'examen de la conformité de Gestion responsable, est une pratique exemplaire.

INTRODUCTION

À propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des activités d'ERCO au Canada atteste chaque année à l'ACIC et à ses pairs que les activités de la société sont conformes aux attentes contenues dans les engagements de la gestion responsable et sont guidées par *l'éthique et les principes de durabilité de la gestion responsable*.

L'éthique et les principes de durabilité de la Gestion responsable^{MD}

Nous nous engageons à faire ce qu'il se doit, et à être perçus comme tels.

Nous nous consacrons, ainsi que notre technologie et nos pratiques commerciales, à la durabilité – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de Gestion responsable^{MD} sont essentiels à notre réussite commerciale et nous obligent à :

- œuvrer à l'amélioration de la vie des gens et de l'environnement, tout en s'efforçant de ne pas nuire;
- rendre des comptes et être à l'écoute du public, notamment des communautés locales, qui ont le droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités;
- prendre des mesures préventives pour protéger la santé et l'environnement;
- innover pour des produits et des processus plus sûrs qui préservent les ressources et apportent une valeur ajoutée;
- s'engager avec nos partenaires commerciaux à assurer la gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières tout au long de leur cycle de vie;
- comprendre et répondre aux attentes en matière de responsabilité sociale;
- travailler avec tous les intervenants pour une politique publique et des normes qui renforcent la durabilité, agir pour faire avancer les exigences légales et respecter ou dépasser leur lettre et leur esprit;
- promouvoir la sensibilisation de la gestion responsable et inciter les autres à s'engager à respecter ces principes.

En tant qu'élément de cet engagement de gestion responsable, ERCO doit, tous les trois ans, participer à une vérification externe destinée à :

1. Fournir au contact exécutif un point de vue externe lorsqu'il s'agit d'évaluer si l'entreprise respecte effectivement l'intention des engagements de gestion responsable, ainsi que des conseils sur les domaines qui peuvent nécessiter une attention particulière;
2. Déterminer les possibilités d'aider l'entreprise à comparer ses propres pratiques et performances à celles de ses pairs, favorisant ainsi l'amélioration continue;
3. Contribuer à la crédibilité de la gestion responsable auprès du personnel et des parties prenantes de l'entreprise, ainsi que des parties prenantes de l'industrie au sens large;
4. Identifier les pratiques d'entreprise réussies qui peuvent être promues auprès des pairs parmi

- les membres de l'ACIC;
5. Soutenir l'identification des domaines de faiblesse commune afin que des outils et des conseils collectifs puissent être développés pour améliorer les performances dans ces domaines au sein des membres de l'ACIC.

La vérification est effectuée selon un protocole commun, élaboré par les membres de l'association et d'autres personnes, dont plusieurs critiques de l'industrie chimique. La vérification est menée par une équipe composée :

- Des experts du secteur bien informés et expérimentés en matière de gestion responsable;
- Un représentant du grand public (ayant généralement des antécédents en matière d'intérêt public et une expérience de la Gestion responsable acquise en siégeant au Comité consultatif national de l'ACIC);
- Un ou plusieurs représentants des communautés locales où se trouvent les installations de l'entreprise.

Une fois terminé, le rapport de vérification est mis à la disposition du public sur le site Web de l'ACIC (www.canadianchemistry.ca). ERCO est également censé partager le rapport avec les personnes intéressées dans ses communautés et d'autres intervenants dans le cadre de ses processus de dialogue en cours.

Des renseignements supplémentaires sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification sont disponibles sur le site Web de l'ACIC www.canadianchemistry.ca ou en communiquant avec la Gestion responsable de l'ACIC au jstevens@canadianchemistry.ca ou au 613 237-6215, poste 227.

À propos d'ERCO Worldwide

ERCO Worldwide LP (ERCO) est une entreprise canadienne privée. Le siège social d'ERCO et les laboratoires de recherche et développement sont situés à Mississauga, en Ontario.

ERCO produit du chlorate de sodium, du chlorite de sodium et des produits de chlore et de soude. Le chlorate de sodium est principalement utilisé pour fabriquer du dioxyde de chlore pour le blanchiment de la pâte à papier. Le chlorite de sodium est principalement utilisé dans le traitement de l'eau. L'entreprise conçoit également des générateurs de dioxyde de chlore exclusifs à grande échelle et en concède les licences. Ceux-ci sont utilisés pour produire du dioxyde de chlore dans les usines de pâte à papier pour le procédé de blanchiment sans chlore élémentaire (SCE).

Le secteur du chlore et de la soude est au service de diverses industries, notamment le traitement des eaux municipales et industrielles, l'industrie alimentaire, les engrais, les produits intermédiaires agricoles, le pétrole et le gaz. L'entreprise emploie environ 570 personnes dans le monde et exploite neuf usines de fabrication, dont six sont situées au Canada, deux aux États-Unis et une au Chili.

Depuis la dernière vérification, des modifications ont été apportées, décrites ci-dessous.

- La propriété a été acquise par Birch Hill Equity Partners Management Inc. en 2021 auprès de Superior Plus.
- En mai 2022, ERCO a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de son usine de chlorate de sodium à Grande Prairie à partir du troisième trimestre.

- L'ancienne propriété d'ERCO à Thunder Bay, qui a été déclassée et recouverte, a été rendue aux Premières Nations locales de Fort William.
- L'usine de chlorate de sodium de Saskatoon a été fermée en 2019, créant une réduction de la dotation en personnel.
- Le siège social a déménagé d'Etobicoke à Mississauga, en Ontario, en 2021, mais en raison de la pandémie de COVID-19, les employés ont travaillé à domicile et n'ont pas encore totalement emménagé dans le nouveau siège social au moment de la rédaction du présent rapport.

À propos de cette vérification

La présente vérification ne porte que sur les opérations canadiennes. L'entreprise est membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) et gère ses activités selon l'approche de Gestion responsable^{MD}. L'entreprise est également membre des organismes directeurs de Gestion responsable^{MD} aux États-Unis et au Chili, et les sites respectifs sont certifiés ou vérifiés par ces associations. La vérification précédente a été effectuée entre le 22 et le 31 mai 2019, au siège social d'Etobicoke, en Ontario, et à l'installation de Grande Prairie, en Alberta.

L'équipe s'est réunie virtuellement le 29 mars 2022 pour la réunion d'orientation et de planification, passant en revue le système de gestion pour chacun des trois codes de la Gestion responsable et l'achèvement des éléments d'action du rapport précédent. Les principales visites de vérification sur place comprenaient une journée d'entrevues au siège social, le 16 mai 2022, avec des cadres, des cadres supérieurs et des experts en la matière à Mississauga, et deux jours à l'installation de Saskatoon, en Saskatchewan, les 18 et 19 mai 2022, avec le directeur de l'usine, des directeurs de service, des experts en la matière, des membres du comité de santé et de sécurité au travail (SST), des employés et le Conseil consultatif des collectivités local.

Comme il s'agissait de la 9^e vérification pour ERCO et que les vérifications précédentes avaient été très réussies, l'équipe a modifié l'approche standard axée sur le code pour se concentrer sur la performance. Il a été demandé aux personnes interrogées de faire une brève présentation couvrant les sujets énumérés ci-dessous afin d'illustrer comment leur performance répond aux principes de la Gestion responsable.

L'équipe a conclu que les systèmes de gestion à l'appui de l'éthique et des principes de la gestion responsable étaient bien enracinés et compris dans toute l'entreprise, tant au siège social qu'à l'usine de Saskatoon.

L'équipe a examiné les Codes des opérations, de la gérance et de la responsabilité de la Gestion responsable et a demandé aux participants de couvrir les sujets énumérés ci-dessous :

- Indicateurs clés de performance pour les domaines liés à la gestion responsable, et/ou d'autres sujets importants
- Changements de domaine au cours des trois dernières années et raison de ces changements.
- Incidents de zone au cours des trois dernières années, cause et restauration.
- Les principaux domaines de préoccupation ou les défis les plus importants, accompagnés d'une explication.

- En donnant des exemples, comment chaque service a intégré les engagements de l'entreprise envers les principes de durabilité.

L'équipe s'est réservé le droit d'effectuer des exercices de code profond si le besoin s'en faisait sentir. L'entreprise a été consultée sur cette approche et s'est montrée favorable à son utilisation.

L'équipe de vérification était composée des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Au nom de
Gerry Whitcombe	ACIC	<i>Industrie</i>
Larry Masaro	ACIC	<i>Industrie</i>
Kris Lee	ACIC	<i>Grand public</i>
Om Kochar	Saskatoon, SK	<i>Communauté locale</i>

OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE CONCERNANT LES ENGAGEMENTS DE SOINS RESPONSABLES (CODES ET RÉFÉRENTIELS ET ATTENTES COLLECTIVES)

Contrairement à la mise en œuvre du code, comme les années précédentes, les sections du code relatives aux opérations, à la gérance et à la responsabilité ont été examinées en ce qui concerne la mise en œuvre du système de gestion et la performance globale.

OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE CONCERNANT LE CODE DES OPÉRATIONS

Conception et construction d'installations et d'équipements

ERCO Engineering est une composante d'un groupe multidépartemental qui conçoit et spécifie les aspects techniques des générateurs de dioxyde de chlore (ClO₂) qui sont commercialisés dans le monde entier. De plus amples renseignements sont fournis dans la section sur la gestion des produits.

Activités opérationnelles

Continuité des activités

En raison d'une main-d'œuvre expérimentée qui est sur le point de prendre sa retraite, l'entreprise a jugé nécessaire de se préparer au transfert de connaissances dans les années à venir. En septembre 2021, ERCO a lancé un programme de leadership d'un an avec 15 participants qui ont été sélectionnés pour compléter une série d'évaluations de leadership afin de mieux comprendre leurs forces et leurs besoins de développement. Les données du programme sont examinées tous les trimestres avec chaque usine et chaque fonction et mises à jour au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux employés et du départ du personnel actuel.

Santé et sécurité au travail

Cette zone a été couverte. L'entreprise répond aux exigences de gestion responsable.

Gestion des urgences (site de Saskatoon)

Cette zone a été couverte. L'entreprise répond aux exigences de gestion responsable.

Sûreté et sécurité

À Saskatoon, ERCO procède à une inspection hebdomadaire très minutieuse le vendredi de ses postes de sécurité d'urgence, des extincteurs, des douches de sécurité/oculaires, un indicateur de direction du vent et de la diphotérine. Les feuilles de contrôle sont classées et les problèmes potentiels sont signalés. Selon la norme ANSIZ387.1 (équipement de douche de sécurité/oculaire) et la norme NFPA10 (extincteurs), ils doivent être inspectés et documentés. La définition de « documenté » est à la discrétion de l'entreprise.

Conformément à l'éthique de la gestion responsable, les entreprises doivent « faire ce qu'il se doit et être perçus comme telles ». En ce qui concerne les inspections du vendredi, l'entreprise fait la première partie très bien, mais la seconde, « être perçue comme telle » fait défaut. Cette visibilité est importante pour ceux qui visitent l'entreprise, qu'il s'agisse de vérificateurs, d'auditeurs, d'inspecteurs, d'entrepreneurs, de membres de leur Conseil consultatif des collectivités en visite dans l'usine, etc. « Enregistrer et étiqueter » pour inclure la visibilité est l'une des options de meilleure pratique trouvée dans d'autres lieux de travail et promue par l'expertise des meilleures pratiques.

Possibilité d'amélioration

Examiner la section « documentation » de ses inspections du vendredi pour s'assurer que le principe de la gestion responsable sous « à voir » est inclus dans sa performance. De plus, l'entreprise doit évaluer ses performances par rapport à d'autres lieux de travail et à des experts en la matière qui promeuvent la méthode « enregistrer et étiqueter » comme meilleure pratique pour les postes de sécurité d'urgence.

Le plan d'intervention d'urgence décrit 17 scénarios de la LCPE conformément aux règlements E2. L'entreprise participe activement à TransCAER et à Chlorine Institute pour la formation à la sensibilisation. Le site accueille tout au long de l'année les équipes de sauvetage technique et de matières dangereuses du service d'incendie de Saskatoon pour des besoins de formation. Tous les employés sont tenus de participer à au moins un événement par an. La formation est suivie pour chaque employé et les simulations sont téléchargées sur un site SharePoint d'ERCO.

Protection de l'environnement

L'usine est située le long de la rivière Saskatchewan, dans un quartier industriel. Un plan environnemental annuel du site est élaboré sur la base des résultats de l'analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM) en rapport avec l'environnement et les objectifs environnementaux du site de l'entreprise. Au cours de la visite de l'usine, les vérificateurs n'ont pas été exposés à des odeurs chimiques, même si l'équipe a visité l'installation fermée de chargement/déchargement de l'entreprise pendant le chargement des wagons-citernes, ainsi qu'une visite approfondie de l'installation de fabrication de chlore (et de caustique et de HCl). Les contrôles techniques se sont avérés très efficaces pour minimiser l'exposition. Des alarmes de fuite de gaz sont placées dans des zones stratégiques.

Il n'y a pas de rejet hors site d'effluents aqueux. Les eaux de surface et toute lixiviation potentielle des eaux souterraines sont récupérées dans des tranchées et des bassins et recyclées vers l'usine. Il convient de noter que l'équipe de vérification a constaté un niveau élevé de nettoyage dans l'usine lors de sa visite. L'entreprise a soumis sa demande E2 à Environnement Canada et Changement

climatique. Actuellement, l'entreprise développe ses informations de communication conformément au règlement E2.

Il existe une possibilité d'inclure le Conseil consultatif des collectivités dans le développement de la communication d'informations à la grande communauté. Le fait d'adhérer uniquement aux exigences de l'E2 ne répond pas nécessairement à l'intention de la Gestion responsable qui exige une collaboration continue avec la communauté. Il est possible que le Conseil consultatif des collectivités soit un organisme consultatif selon le niveau de détail et le format qui conviennent le mieux aux aspects de la sensibilisation du Community Awareness and Emergency Response (CAER). En outre, dans le cadre de la Gestion responsable, la communication des risques doit faire l'objet d'un examen annuel et être transmise aux voisins qui pourraient être touchés.

Pour l'usine de North Vancouver, l'entreprise travaille avec le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique en réponse à sa demande de renseignements concernant le rejet autorisé dans la baie Burrard. ERCO est en train de mandater un consultant tiers pour réaliser une étude sur le milieu aquatique d'évaluation technique. L'étude appliquera les nouveaux objectifs de qualité de l'eau pour la baie Burrard et les recommandations sur la qualité de l'eau de la Colombie-Britannique pour déterminer les nouvelles limites du permis d'effluent du site. L'équipe considère ce projet comme un travail en cours.

Travail en cours :

La collaboration d'ERCO avec le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique pour charger un consultant tiers de réaliser une étude sur le milieu aquatique d'évaluation technique dans la baie Burrard de l'installation de North Vancouver.

Possibilités d'amélioration :

Utiliser le processus de dialogue du Conseil consultatif des collectivités pour examiner l'information sur les règlements d'urgence environnementale de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) (E2) et l'utiliser pour l'ensemble de la communauté afin que le résultat du processus d'examen contienne des mises à jour, des évaluations des risques et d'autres possibilités de sensibilisation.

Pratiques réussies (Saskatoon) :

Dans l'installation de Saskatoon, les effluents, les eaux de traitement, les eaux pluviales et les eaux souterraines sont captées et retournées à l'usine pour un usage interne. En outre, en recyclant ses eaux, elle a réduit sa consommation d'eau de 22 000 mètres cubes en 2021.

Conservation des ressources

Les effluents, les eaux de traitement, les eaux pluviales et les eaux souterraines sont renvoyés à l'usine pour un usage interne.

L'usine de Saskatoon élimine actuellement le réfrigérant R-22, qui est nocif pour l'environnement, et le remplace par un système à base d'ammoniac à haut rendement.

L'usine a également réduit sa consommation d'énergie grâce à l'installation d'un éclairage DEL et à l'installation de variateurs de fréquence sur les moteurs électriques. Un nouveau compresseur d'air avec

un variateur de fréquence a été installé, réduisant davantage la consommation électrique. L'ingénierie mène une étude de puissance pour identifier et éliminer les transformateurs sous-chargés.

Promotion de la gestion responsable par nom

Cette section a été couverte, et l'entreprise respecte les engagements de l'ACIC.

OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE CONCERNANT LE CODE DE GÉRANCE

L'équipe a concentré ses entretiens relatifs au code de gérance sur la commercialisation des générateurs de dioxyde de chlore (ClO₂). Toutes les activités du Code des opérations sont menées conformément aux exigences de Gestion responsable, aux normes de conception d'ERCO et à la norme ISO 9001. L'entreprise a vendu environ 150 générateurs dans le monde entier et un autre est en cours de développement. Les projets de ClO₂ sont conçus et construits conformément aux normes d'ERCO, ou à des normes plus élevées lorsqu'elles s'appliquent à l'extérieur du Canada. Par exemple, les normes de l'UE pour Metsä Fibre, Finlande. Leur association avec l'école d'ingénieurs de l'Université de Toronto a créé une possibilité de recherche de pointe sur le ClO₂.

Le code des opérations couvre, par exemple, l'ingénierie, le soutien opérationnel, la formation, l'analyse des écarts et les études de sécurité. Les services fournis dans le cadre du code de gérance comprennent le soutien et la mise en place des projets, le soutien opérationnel et le dépannage, la formation, la vérification des dispositifs de sécurité, l'optimisation des processus et l'exploitation de l'usine de blanchiment.

Toutes les activités après la construction impliquant ERCO sont assujetties au code de gérance (intégrées dans les documents contractuels) et comprennent, en plus de celles décrites ci-dessus, des examens de la gestion du changement, des examens de la gestion des produits, des inspections d'arrêt, des vérifications de rendement, des revalidations des analyses des risques de processus et des pièces de rechange du fabricant d'équipements d'origine (pour la fiabilité et la sécurité).

L'équipe estime que tous les aspects de la commercialisation de la technologie des générateurs de dioxyde de chlore (ClO₂) répondent aux exigences de la Gestion responsable.

Attentes en matière de recherche et développement (R et D)

Attentes au-delà de R et D

Voir la section ci-dessous pour la caractérisation des risques des matières premières, des fournisseurs et de la distribution des produits.

Communication à travers la chaîne de valeur

ERCO classe ses clients en deux catégories : ceux qui sont membres du Chlorine Institute et ceux qui ne le sont pas, dans le cadre de son processus de demande et d'examen des clients. L'entreprise a mis en place des changements dans le cadre de sa responsabilité sociale et de sa durabilité (RSE/Durabilité) dans ses relations avec ses fournisseurs et ses clients.

Par exemple, pour ses attentes contractuelles tout au long de la chaîne de valeur, l'entreprise dispose d'une référence de durabilité des fournisseurs pour 2022. Les 7 éléments de durabilité des fournisseurs pour 2023 sont la santé et la sécurité, l'éthique, la responsabilité sociale de l'entreprise, l'environnement, le changement climatique, la qualité et l'équité, la diversité et l'inclusion et le code de conduite des fournisseurs ERCO pour les matières premières et les entrepreneurs.

Les examens de la gestion des produits par les clients et les distributeurs sont résumés dans le cadre du système trimestriel SCOR (Supply Chain Opportunity Reporting). Cette application SharePoint leur permet de saisir, de suivre et de traiter toutes les questions liées à l'approvisionnement en matières premières et à la distribution des produits. Les résultats sont intégrés à la direction générale et à l'examen trimestriel des affaires.

Attentes des entreprises à l'égard des autres intervenants

L'entreprise a mis en place un nouveau processus d'évaluation des clients pour garantir la sécurité de la manipulation de leurs produits. Les formulaires d'évaluation de la gestion du changement pour les clients du secteur du chloralcali de la soude caustique devront peut-être être mis à jour afin de garantir une évaluation plus solide qui satisfasse aux exigences de diligence raisonnable d'ERCO.

Possibilités d'amélioration :

Examiner l'efficacité et la robustesse des formulaires d'évaluation de gestion du changement des clients et des distributeurs de chloralcali.

OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE CONCERNANT LE CODE DE RESPONSABILITÉ

L'établissement de Saskatoon applique les principes de la gestion responsable en matière de responsabilité et de réactivité, en travaillant avec les intervenants à l'élaboration de politiques et de normes publiques qui améliorent la durabilité. L'équipe de vérification a rencontré le Conseil consultatif des collectivités locales composé de trois entreprises de Gestion responsable, ERCO (ACIC), BASF (ACIC) et Nouryon (ACC), et des membres de la communauté dirigés par un facilitateur externe. Le consensus du panel a confirmé qu'ERCO est très réactif et ouvert pour répondre à toutes les questions posées par le groupe. Cependant, ils ont exprimé leur intérêt à explorer un changement vers un fonctionnement en tant que groupe consultatif plutôt qu'en tant que groupe recevant essentiellement des renseignements.

L'entreprise a la chance de pouvoir compter sur l'intérêt potentiel de ses membres du Conseil consultatif des collectivités pour améliorer leur participation et leurs connaissances. L'équipe est optimiste quant à la capacité du facilitateur et des trois entreprises de la Gestion responsable à dynamiser l'organisation des séances. Cela demandera des efforts. Par exemple, revoir les sections du Livre vert sur la Gestion responsables^{MD} Engagements, développer des occasions pour conseiller les entreprises sur les renseignements d'urgence destinés au grand public (voir ci-dessus Environnement et E2), utiliser des exercices fondés sur les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces aux niveaux appropriés ou pertinents, changer certains formats de réunion en ateliers, si possible programmer les visites du comité de Gestion responsable d'ERCO avec les dates de réunion du Conseil consultatif des collectivités pour qu'elles coïncident avec l'examen de conformité du comité de Gestion responsable d'ERCO. Il est important de souligner que la société prendra en considération les conseils des membres du Conseil consultatif des collectivités, mais que la décision finale d'intégrer ou non ces conseils revient à la société.

Possibilités d'amélioration :

Explorer diverses méthodes de mise en œuvre pour accroître la participation et la qualité des résultats « consultatifs ». Ce processus devrait inclure des mesures et des vérifications de base pour une amélioration continue.

Dans la mesure du possible, programmer les réunions du Conseil consultatif des collectivités avec des visites du comité de Gestion responsable d'ERCO pour valider le rendement du processus du Conseil consultatif des collectivités.

Communautés de sites d'exploitation

Un processus d'examen annuel pour l'*analyse des intervenants* – L'outil d'*identification des membres du Conseil consultatif des collectivités* comprend une matrice de traçage des *souhaits et des besoins des intervenants* : Gérer de près et conserver la satisfaction, et surveiller et conserver les renseignements. Ce processus génère une liste de 45 groupes d'intervenants répartis en zones prioritaires selon une carte à 3 cercles du scénario le plus défavorable. En outre, l'entreprise a des objectifs annuels particuliers et réalisables, de principaux résultats attendus et un calendrier et des ressources nécessaires, telles que les journées portes ouvertes et le soutien de la communauté.

Autres intervenants

Dans le cadre de l'engagement de Gestion responsable (AC137, 138), les entreprises membres sont tenues de s'engager auprès des représentants élus et nommés au niveau local, régional, provincial et fédéral qui sont responsables de la politique publique concernant l'entreprise. ERCO a présenté aux responsables municipaux locaux ses préoccupations concernant le changement de zonage dans la ville de Saskatoon. L'empiètement des quartiers résidentiels à proximité d'ERCO crée un niveau plus élevé de surveillance de la gestion des urgences pour l'industrie ainsi que pour la ville. L'équipe soutient l'engagement de l'entreprise dans ce domaine.

Possibilités d'amélioration :

Continuer à identifier les personnes clés avec lesquelles une implication directe de l'entreprise est appropriée, et les informer et s'engager avec elles, en particulier sur les incidences de l'entreprise avec les politiques de zones tampons.

ANNEXES AUX CODES : IMPLICATION DANS LE PROCESSUS DE POLITIQUES PUBLIQUES

En plus des codes de responsabilité, cette annexe décrit la participation au processus de politique publique et son importance pour permettre aux entreprises de répondre aux attentes des codes d'exploitation et de gérance. La participation au processus de planification municipale est considérée comme essentielle pour répondre aux attentes en matière de « zone tampon » pour les trois codes. Voir la sections Autres intervenants ci-dessus.

OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE L'ENTREPRISE

L'équipe a observé le système de gestion de l'entreprise au siège social et pour les opérations à l'installation de Saskatoon, en Saskatchewan.

Le système de gestion a évolué grâce à l'utilisation d'années d'expérience dans le domaine de la santé et la sécurité environnementale, de la R et D, de l'ingénierie et des services techniques, qui a été renforcée par l'adoption des principes de la Gestion responsable. Le système de gestion d'ERCO s'applique à la fabrication et à l'approvisionnement, à l'échelle mondiale, de produits chimiques destinés à l'industrie du chloralcali, ainsi qu'à la conception et au soutien techniques des générateurs de dioxyde de chlore et de leurs composants, dans le cadre d'accords avec ces clients.

Pour ses propres sites, le comité de Gestion responsable d'ERCO fonctionne selon un processus complet de planification, d'exécution, de vérification et d'action au niveau de l'entreprise, qui se répercute sur chacun de ses sites au Canada (ACIC), aux États-Unis (American Chemistry Council) et au Chili (ASIQUM). Les objectifs à l'échelle de l'entreprise et des sites sont pris en compte lors de l'élaboration des buts et objectifs des services et des personnes afin de garantir une harmonisation dans toute l'organisation. Les objectifs généraux de l'entreprise et ceux propres à chaque site sont affichés aux murs de chaque site ERCO et sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise.

Le système de gestion des documents de l'ERCO (ESDMS) contient les politiques et procédures relatives à la gestion responsable, par exemple, les manuels sur la santé, la sécurité et l'environnement, la sécurité des processus, etc. Pour déterminer clairement ceux qui relèvent des engagements de la Gestion responsable, l'entreprise a créé un manuel de la Gestion responsable parallèle à ses autres manuels d'exploitation.

Le système de Gestion responsable de l'entreprise pourrait bien être le meilleur jamais examiné par les membres de cette équipe. Comme nous le verrons plus tard, deux caractéristiques permettent à l'équipe de faire cette distinction. Tout d'abord, le coordinateur de la Gestion responsable de l'entreprise facilite l'examen de la mise en œuvre du code par chaque code et par chaque installation ou fonction sur un cycle de trois ans, appelé évaluation de la conformité de Gestion responsable. Deuxièmement, le comité de Gestion responsable d'ERCO mène un examen de la direction et une visite annuelle (présidée par le président et chef de la direction) de chaque établissement pour discuter en détail du rendement, des problèmes et des plans futurs.

Pratiques réussies :

Le solide processus d'attestation annuelle d'ERCO, composé de visites du comité de Gestion responsable d'ERCO sur tous les sites où elle opère, ainsi que le processus très détaillé de révision de la conformité de Gestion responsable, est une pratique réussie.

Observations sur l'étape du PLAN

Chaque année, en octobre, les objectifs à l'échelle de l'entreprise sont déterminés et rédigés dans le cadre du processus d'examen des activités. Les directeurs d'usine et les chefs de service élaborent des objectifs propres à chaque site, qui sont alignés sur les objectifs généraux de l'entreprise.

Le « *Document d'accompagnement pour l'élaboration des buts et objectifs* » situé dans la bibliothèque de communication et de formation de Gestion responsable est utilisé pour décrire le processus d'élaboration des buts et objectifs du site sous l'égide de Gestion responsable.

1. L'exécution est composée des mesures suivantes :
Examiner l'exécution et l'efficacité des mesures de l'année précédente.
2. Réaliser une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces relatives aux domaines d'intérêt internes et externes. Classer chacun des éléments énumérés dans les différentes sections de l'analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces à l'aide de la matrice de classement des risques et des avantages.
3. Réaliser une analyse des intervenants à l'aide d'un ensemble complet de questions sur leurs souhaits et leurs besoins.
4. Développer et gérer des actions en déterminant les éléments les mieux classés dans l'analyse

des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces et en s'assurant que ces mesures sont précises, mesurables, réalisables, réalistes et opportunes.

Observations sur l'étape FAIRE

Les actions de l'étape 4 (ci-dessus) conduisent au développement d'indicateurs clés de performance qui sont utilisés pour suivre la progression vers les objectifs de l'entreprise, du site, de la fonction et du personnel. C'est ainsi que sont décidées les principales activités de l'entreprise pour l'année à venir. Ces objectifs, buts et plans constituent la base des examens annuels du comité de Gestion responsable d'ERCO. (Des exemples d'actions d'indicateurs clés de performance sont inclus dans les activités de performance de l'exploitation et de la gestion)

Observations sur l'étape VÉRIFIER

L'équipe du comité de Gestion responsable d'ERCO visite chaque établissement annuellement pour vérifier si les attentes ont été satisfaites. La validation est effectuée par des experts qui, avec les examens de vérification, peuvent valider la performance pour l'attestation annuelle de Gestion responsable de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie.

L'examen de conformité de Gestion responsable est le même pour les projets de services techniques externes, avec la limitation que dans les projets de tiers, ERCO a un rôle de consultant, car il ne possède pas l'équipement ou ne gère pas l'installation. Les contrats entre ERCO et ses clients guident les rôles et les responsabilités. Le rôle de longue date de la société dans les projets mondiaux souligne la relation constructive qu'elle a développée en matière de performance et d'expertise.

L'équipe a constaté que les processus de vérification de la conformité au code du comité de Gestion responsable d'ERCO et du coordonnateur de la gestion responsable étaient excellents. Ensemble, ils constituent l'essentiel de l'attestation annuelle du président et chef de la direction concernant l'état de la mise en œuvre de Gestion responsable. Dans le premier cas, le président et chef de la direction et la direction générale sont impliqués dans chaque visite de site où tous les composants du système de gestion sont examinés par rapport aux indicateurs clés de performance passés et futurs, aux incidents, aux changements et aux performances générales (entre autres sujets). Cet examen est inhabituellement complet. En tenant compte de ce résultat et de celui de l'examen de conformité au code (voir ci-dessous), le président et chef de la direction atteste (ou non) de l'état de la mise en œuvre de la Gestion responsable.

L'examen de conformité au code effectué par le coordonnateur de la Gestion responsable est également inhabituellement complet et approfondi. Chaque élément du code a un « champion » dont la responsabilité est de s'assurer que le code continue d'être suffisamment mis en œuvre, le cas échéant. Chaque établissement est tenu de maintenir à jour les détails de sa mise en œuvre (pour chaque code) dans la base de données du coordinateur (liste SharePoint). Ainsi, non seulement l'état actuel est connu, mais les détails de la mise en œuvre pour chaque installation et fonction sont également disponibles. La possibilité pour chaque praticien d'exploiter de manière informelle les détails de la mise en œuvre constitue un énorme avantage pour l'entreprise.

Observations sur l'étape AGIR

Sur la base des résultats de l'étape VÉRIFIER, les objectifs annuels sont intégrés et modifiés par le comité de Gestion responsable d'ERCO pour une amélioration continue.

L'attestation annuelle à l'ACIC sur l'état de la Gestion responsable au sein d'ERCO n'est faite que lorsque l'examen du comité de gestion responsable d'ERCO (ERCC) et l'examen de la conformité au code ont été effectués de manière satisfaisante.

Pratiques réussies :

Le solide processus d'attestation annuelle d'ERCO, comprenant des visites du comité de Gestion responsable d'ERCO sur tous les sites d'exploitation, ainsi que le processus très détaillé d'examen de la conformité de Gestion responsable, est une pratique réussie.

OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DURABILITÉ

Rapport sur la durabilité

L'entreprise a montré à l'équipe une version anticipée de son rapport interne sur la durabilité. Cette version était destinée aux employés uniquement et constitue une étape inaugurale dans le parcours de durabilité d'ERCO. En général, le rapport était complet et facile à lire.

Commentaires : (Il est entendu qu'il s'agit d'une première version)

- Le public visé n'était pas clair (il semblait s'agir d'un mélange de contenu externe et interne).
- Il est possible de lier la durabilité à la participation des employés.
- Il est possible d'établir une corrélation entre la structure de durabilité de l'entreprise et la structure actuelle (8 points) ou future de l'ACIC. (Comme les vérificateurs et d'autres personnes utilisent les conseils de l'ACIC pour comprendre l'orientation et les progrès de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie en matière de durabilité, il serait plus facile de faire coïncider la structure interne d'ERCO et celle de l'ACIC.)
- L'ACIC n'a pas encore adopté de paramètres de durabilité, mais lorsqu'il l'aura fait, ERCO devrait adopter les mêmes paramètres pour mesurer ses efforts en matière de durabilité.

Possibilité d'amélioration

- Lier la durabilité à l'implication des employés
- Corréler la structure de durabilité de l'entreprise à la structure actuelle (8 points) ou future de l'ACIC et, à une date ultérieure, lorsqu'elle sera disponible, adopter les paramètres de durabilité de l'ACIC.

Éthique de la gestion responsable et principes de durabilité

TRAVAILLER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES GENS ET DE L'ENVIRONNEMENT, SANS CAUSER DE DOMMAGES :

L'équipe estime que le comité de Gestion responsable d'ERCO jette les bases de l'amélioration de la vie des gens et de l'environnement tout en s'efforçant de ne pas nuire. Le comité de Gestion responsable d'ERCO demande à ses cadres supérieurs, y compris le président et chef de la direction, de visiter chaque site une fois par an afin d'examiner tous les aspects de l'opération. Cette pratique garantit que tous les employés sont responsables de leurs actes, que l'établissement est sûr et que la communauté

est protégée. Le comité de Gestion responsable d'ERCO favorise l'amélioration continue et veille à ce que l'éthique de la Gestion responsable soit respectée.

RENDRE DES COMPTES AU GRAND PUBLIC, EN PARTICULIER NOS COLLECTIVITÉS LOCALES, QUI SONT EN DROIT DE CONNAÎTRE LES RISQUES ET LES AVANTAGES DE CE QUE NOUS FAISONS :

ERCO dispose d'un Conseil consultatif des collectivités à Saskatoon qui fonctionne avec trois industries membres et qui se réunit tous les mois et réalise d'autres activités diverses avec les voisins locaux et les premiers intervenants. Le Conseil consultatif des collectivités a indiqué qu'ERCO a été très ouvert et disposé à répondre à toutes les questions qui lui ont été posées et qu'il est toujours disponible sur demande. L'usine ouvre ses portes aux groupes communautaires pour des visites et communique sur les risques avec des brochures d'entreprise et d'autres documents.

PRENDRE DES MESURES PRÉVENTIVES POUR PROTÉGER LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT :

ERCO dispose de deux comités de direction, l'un pour la santé et la sécurité et le second pour l'environnement. Dans les deux cas, l'entreprise suit les indicateurs avancés et décalés. Parmi les indicateurs avancés, citons le signalement des accidents évités de justesse, la réalisation par la direction et les employés d'une analyse des risques professionnels et l'organisation de nombreuses rencontres avec tous les employés au sujet de la santé et de la sécurité environnementale. La société appelle ces initiatives l'énergie de la sécurité. Ces données peuvent ensuite être facilement analysées et, le cas échéant, faire l'objet d'un examen dans un but de prévention. L'équipe n'a constaté aucune émission fugitive pendant la visite de l'usine.

INNOVER AFIN DE TROUVER DE NOUVEAUX PRODUITS ET PROCÉDÉS QUI PRÉSERVENT LES RESSOURCES, RÉDUISENT AU MINIMUM LES DÉCHETS ET OFFRENT UNE VALEUR AJOUTÉE :

La conservation de l'eau par ERCO à l'usine de Saskatoon permet de réduire la consommation d'eau et de protéger l'environnement. Leur travail en matière de gestion de la sécurité des processus est excellent et garantit que leurs processus et produits sont sûrs. Ils pratiquent intensivement le processus de gestion du changement et recalculent régulièrement la zone de portée dans leurs communautés. Les opérateurs et la direction revoient chaque année avec rigueur les procédures opérationnelles standard. Tout nouveau produit ou processus fait l'objet d'un examen complet de la GSP à l'aide de l'analyse des risques liés aux processus et d'autres ressources afin de garantir la sécurité de ces processus et produits. Leur association avec l'école d'ingénierie de l'Université de Toronto a créé une possibilité de recherche de pointe sur le ClO₂.

S'ENGAGER, AVEC NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX, À ASSURER LA SAINTE GESTION ET LA SÉCURITÉ DE NOS PRODUITS, DE NOS SERVICES ET DES MATIÈRES PREMIÈRES PENDANT TOUT LEUR CYCLE DE VIE :

ERCO s'engage auprès de ses partenaires commerciaux (fournisseurs, entrepreneurs, clients, communauté, etc.) en programmant des vérifications de rendement de chacun de ses partenaires commerciaux. Les fournisseurs et les transporteurs font l'objet d'une vérification afin de s'assurer que l'expédition des matières premières dans leurs usines se fait selon des normes élevées (pas de déversement ni d'incident). Les transporteurs font l'objet d'un examen pour s'assurer que leur équipement est en excellent état et qu'ils sont équipés pour manipuler les produits ERCO et que les conducteurs sont formés au transport et à la manipulation des produits. ERCO examine également les itinéraires en fonction des risques et limite l'implication de la communauté dans ses évaluations. Leur

transport ferroviaire est excellent, comme en témoignent les récompenses que leur ont décernées les principaux chemins de fer d'Amérique du Nord pour la sécurité de leur transport.

COMPRENDRE LES ATTENTES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET Y RÉPONDRE :

ERCO participe à Centraide au niveau du siège social et sur tous les sites de l'entreprise. Tous les dons caritatifs des employés sont égalés par ERCO. L'usine de Saskatoon parraine les équipes sportives locales et d'autres fonctions municipales. Dans son rapport, son plan de durabilité explore tous les aspects de la responsabilité sociale, y compris la diversité, l'équité et l'inclusion. ERCO suit également son engagement communautaire en enregistrant les préoccupations de la communauté et les événements de sensibilisation.

TRAVAILLER AVEC TOUS LES INTERVENANTS AFIN D'ÉLABORER DES NORMES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI AMÉLIORENT LA DURABILITÉ, PROMOUVOIR LES EXIGENCES JURIDIQUES ET EN RESPECTER OU DÉPASSER LA LETTRE ET L'ESPRIT :

L'établissement de l'entreprise à Saskatoon a déterminé trois zones de portée au sein desquelles une analyse est effectuée pour identifier les intervenants. Ils placent ensuite chacun des intervenants dans une matrice qui situe le niveau d'engagement comme suit : 1. Gérer de près, 2. Maintenir la satisfaction, 3. Rester informé, 4. Surveiller. Ce système est unique et fonctionne bien pour l'usine de Saskatoon. Si nécessaire, ERCO se met en rapport avec les municipalités locales pour examiner le zonage et les autres politiques qui pourraient avoir une incidence sur les opérations.

PROMOUVOIR LA GESTION RESPONSABLE^{MD} ET INSPIRER D'AUTRES PERSONNES À S'ENGAGER DANS CES PRINCIPES :

ERCO promeut la Gestion responsable auprès de ses fournisseurs, entrepreneurs et clients, comme en témoigne le langage de la Gestion responsable dans tous les contrats. Le logo de la Gestion responsable se trouve sur le papier à lettres, les cartes de visite, la signalisation de l'usine à l'entrée et sur les grandes structures (ex. : réservoir de stockage). ERCO fournit des renseignements aux voisins pour les informer de la gestion responsable. Leur travail avec les premiers intervenants locaux favorise également l'éthique et les principes de la gestion responsable.

CONCLUSIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

À la suite de l'examen effectué et des observations communiquées dans ce rapport, l'équipe de vérification estime que l'éthique et les principes de durabilité pour la Gestion responsable guident les décisions et les actions de l'entreprise, et qu'un système de gestion autoréparateur est en place pour favoriser une amélioration continue. Cette vérification est terminée et aucune autre intervention n'est requise de la part de l'équipe de vérification.

ANNEXE 1 : RÉPONSE DE L'ENTREPRISE AU RAPPORT DE VÉRIFICATION

J'ai examiné ce rapport de vérification au nom d'ERCO Worldwide. Les observations et les conclusions contenues dans le rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

ERCO a été très impressionné par le niveau d'expérience et d'engagement de l'équipe de vérification. En tant que membre fondateur de la Gestion responsable et membre actif de l'ACIC, nous apprécions vraiment l'occasion d'amélioration continue que le processus de vérification a fournie. Nous sommes reconnaissants de l'approche transparente et collaborative adoptée par l'équipe de vérification dans le processus de préparation, d'exécution et de rédaction du rapport.

ERCO Worldwide communiquera les résultats de l'exercice de vérification à ses pairs de l'ACIC lors de leur prochaine réunion du groupe de direction, et discutera des résultats de la vérification avec nos intervenants, notamment ceux représentant les communautés proches de nos sites d'exploitation. Nous prendrons en compte les travaux en cours et les possibilités d'amélioration soulignés par l'équipe de vérification et nous aiderons l'ACIC à communiquer et à partager les pratiques réussies cernées avec les autres membres de l'ACIC.

Emily Fattore

Directrice principale, Santé, sécurité et environnement, et coordinatrice de la Gestion responsable

ANNEXE 2 : LISTES D'ENTREVUE

A : Personnel de la société contacté pendant le processus de vérification

NOM	POSTE	EMPLACEMENT
Ed Bechberger	Président et chef de la direction	Siège social de Mississauga
John Christie	Vice-président, Opérations	Siège social de Mississauga
Chris Cowan	Vice-président, Ressources humaines	Siège social de Mississauga – virtuel
Tom Barrett	Vice-président, Ventes et marketing	Siège social de Mississauga – virtuel
Rich McLellan	Vice-président, Finances	Siège social de Mississauga – virtuel
Emily Fattore	Directrice principale, Santé, sécurité et environnement	Siège social de Mississauga et Saskatchewan
Rimple Arunagiri	Analyste de la conformité réglementaire ou logistique	Siège social de Mississauga – virtuel
Neha Narang	Directrice, Service à la clientèle	Siège social de Mississauga – virtuel
Blake Bodiam	Directeur, Services techniques	Siège social de Mississauga – virtuel
Dave Dean	Directeur, Ingénierie	Siège social de Mississauga – virtuel
Vince Ciufio	Directeur, Transports	Siège social de Mississauga – virtuel
Sharif Cook	Directeur, Technologie du dioxyde de chlore ERCO	Siège social de Mississauga – virtuel
Prashant Rajurkar	Directeur, Affaires environnementales	Siège social de Mississauga – virtuel
Don Smiegielski	Directeur, Santé et sécurité	Siège social de Mississauga – virtuel
Jason Mayo	Responsable principal, Santé et sécurité	Siège social de Mississauga – virtuel
Terry Friske	Directeur d'usine	Usine de Saskatoon
Samantha Dearing	Analyste de la santé, de la sécurité et de l'environnement	Usine de Saskatoon
Janet Maier-Denis	Responsable de la sécurité	Usine de Saskatoon
Salil Tendulkar	Responsable technique et de l'environnement	Usine de Saskatoon
Jonathan Friesen	Responsable de l'entretien	Usine de Saskatoon
Jory Nakoneshny	Ingénieur des processus	Usine de Saskatoon
Kyle Olson	Ingénieur principal des processus	Usine de Saskatoon
Lee Hamilton	Superviseur de chargement/ER	Usine de Saskatoon
Cullen Wilhelm	Opérateur de processus	Usine de Saskatoon
Renée Boudreau	Opérateur de processus	Usine de Saskatoon
Blair Miskolczi	Opératrice de processus	Usine de Saskatoon
Chris Quinney	Technicien en instrumentation d'entretien	Usine de Saskatoon

B : Intervenants externes contactés pendant le processus de vérification

NOM	POSTE	EMPLACEMENT
Kelly Greenwood	BASF	Saskatoon
Barry Jackson	Nouryon	Saskatoon
Jim Brayshaw	Facilitateur du Conseil consultatif des collectivités	Saskatoon
Erin Field	Résidente	Saskatoon
Preston Karoly	WBM	Saskatoon
Cary Tarasoff	Mid-west Development Corp	Saskatoon
Jim Harding	ClearTech Chemicals	Saskatoon
Sean Reynolds	Crestline	Saskatoon



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

45, rue O'Connor, bureau 1240

Ottawa, ON K1P 1A4

Téléphone : 613 237-6215 Télécopieur : 613 237-4061

www.chimiecanadienne.ca